

DEC192815INSU

Décision portant nomination de Monsieur Eric GUILYARDI aux fonctions de chargé de mission institut (CMI) – INSU.

LE PRESIDENT-DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine PETIT aux fonctions de Président du Centre national de la recherche scientifique ;

Sur proposition du directeur de l'Institut National des Sciences de l'Univers (INSU) ;

DECIDE :**Article 1^{er}**

Monsieur Eric GUILYARDI, Directeur de Recherche 2ème classe, est nommé chargé de mission institut (CMI) auprès de l'Institut National des Sciences de l'Univers (INSU), à compter du 01/01/2020 au 31/12/2021 pour 25% de son temps de travail.

Sa mission a pour objet le suivi de la Décennie Océan au CNRS, pour le compte de l'INSU.

Pour l'exercice de cette mission, Monsieur Eric GUILYARDI demeure affecté au Laboratoire « Atmosphères, Milieux, Observations Spatiales » (UMR8190 – LOCEAN), Université Sorbonne Université, 4 Place Jussieu, Tour 44/45, 4ème étage bureau 406, 75252 PARIS 05.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

22 NOV. 2019

Pour le président-directeur général
et par délégation
Le Directeur Général Délégué à la Science

Alain SCHUHL

